

Direction Générale

COMMISSION GENERALE
en date du 1^{er} JUILLET 2024

N° 6

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023- DELIBERATION RECTIFICATIVE RECTIFICATION DE LA DELIBERATION N° DCM24/034 DU 2/04/2024 EN RAISON D'UNE ERREUR MATERIELLE

NOTE DE SYNTHESE :

Le conseil municipal a adopté par délibération du 2/04/2024, le compte administratif 2023.

Or, le document présenté comportait une anomalie liée à un paramétrage défectueux du logiciel.

En effet, le mandat n°74 du 27/01/2023 pour un montant de 12 810.39 € comportait notamment deux lignes imputées à l'article 6152211. Il s'agit d'un mandat de contre-passation d'un rattachement (mandat en négatif).

Cet article n'étant pas repris dans la nomenclature comptable M57, ces deux lignes totalisant un montant de 9135,72 € n'ont pas été intégrées dans l'édition du compte administratif, alors qu'elles apparaissaient bien dans la comptabilité de la ville (situations et grand livre).

L'éditeur du logiciel a procédé à une correction permettant d'imputer correctement ces deux lignes à l'article 615221.

Cette correction a permis d'éditer un compte administratif conforme au compte de gestion. En effet, le compte de gestion du comptable public traite correctement ce mandat à l'article 615221. Les deux comptabilités sont donc en tous points conformes.

Monsieur le maire souhaite donc procéder à cette correction en adoptant à nouveau le compte administratif corrigé de cette erreur matérielle.

Le compte administratif présente donc les résultats suivants :

CA- 2023	investissement	fonctionnement	TOTAL
Recettes réalisées	9 755 000,89 €	27 575 152,62 €	37 330 153,51 €
Dépenses réalisées	9 511 855,81 €	25 053 662,02 €	34 565 517,83 €
<i>Résultat d'exercice</i>	<i>243 145,08 €</i>	<i>2 521 490,60 €</i>	<i>2 764 635,68 €</i>
Résultat reporté ou affecté	- 486 643,40 €	1 138 258,88 €	651 615,48 €
Résultat de clôture	- 243 498,32 €	3 659 749,48 €	3 416 251,16 €
RAR recettes	1 045 629,55 €	3 321,00 €	1 048 950,55 €
RAR dépenses	1 715 350,00 €	391 078,69 €	2 106 428,69 €
Résultat disponible	- 913 218,77 €	3 271 991,79 €	2 358 773,02 €

Projet de délibération :

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- **DECIDE DE RECTIFIER** la délibération n°24/034 du 2 avril 2024 relative à l'approbation du compte administratif 2023 comme suit :
- **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2023 du budget principal, lequel peut se résumer à travers le tableau ci-dessous, lequel présente :
 - o Le résultat de l'exercice 2022 (colonne Résultat N-1) ;
 - o Les dépenses (colonne Mandats émis) et les recettes (colonne Titres émis (y compris 1068)) constatées sur l'exercice 2023 ;
 - o Le résultat cumulé de l'exercice 2023 (colonne Résultat N), qui correspond au cumul du résultat 2022 et des dépenses et recettes de l'exercice 2023 ;
 - o Les montants des restes à réaliser de l'exercice 2023 à reporter sur l'exercice 2024, en dépenses (colonne Restes à réaliser - dépenses), en recettes (colonne Restes à réaliser - recettes) et leur solde ;
 - o Le résultat global de l'exercice 2023 (colonnes Résultat global), lequel est la résultante de la somme du résultat cumulé de l'exercice 2022 et du solde des restes à réaliser (ce résultat peut être un excédent ou un déficit) ;
 - o Enfin le résultat global de clôture, somme du résultat global de fonctionnement et du résultat global d'investissement : soit 2 358 773,02 €.

Budget Principal									
	Résultat cumulé				Restes à réaliser			Résultat global	
	Résultat N-1	Mandats émis	Titres émis (y compris 1068)	Résultat N	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
	a	b	c	d=(a+c)-b	e	f	g=f-e	si d+g>0	si d+g<0
Fonctionnement	1 138 258,88 €	25 053 662,02 €	27 575 152,62 €	3 659 749,48 €	391 078,69 €	3 321,00 €	- 387 757,69 €	3 271 991,79 €	
Investissement	- 486 643,40 €	9 511 855,81 €	9 755 000,89 €	- 243 498,32 €	1 715 350,00 €	1 045 629,55 €	- 669 720,45 €		- 913 218,77 €
Total :	651 615,48 €	34 565 517,83 €	37 330 153,51 €	3 416 251,16 €	2 106 428,69 €	1 048 950,55 €	- 1 057 478,14 €	2 358 773,02 €	

- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2023, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels qu'ils viennent d'être résumés ;
- **AUTORISE M.** le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.